



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2017

JCT/IC/NL – N° VILLE_2017DL146

Date de convocation : 30 novembre 2017

Affichage du compte-rendu : 21 décembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 33

OBJET : PERSONNEL MUNICIPAL - Mise à jour du tableau des emplois

L'an deux mille dix sept, le quatorze décembre à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Martine BONNAUD, Claude COLIN, Dominique BABE, Souade KACI, Eddie BREVALLE, Muriel PEILLON, Danièle POTIRON, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Eliane LEON BALLESTEROS, Gérard POTIRON, Christiane PUTHOD, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Joël CAS, Lilian MORINON, Maurice DUMONTET, Thierry MOLLARET, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI

Excusés / pouvoirs : Michel MALTRAIT (donne pouvoir à Alain VIOLLET), Florent RIVOIRE (donne pouvoir à Eddie BREVALLE), Chantal RUBIO (donne pouvoir à Thierry BUTIN), Alain LEGRAS (donne pouvoir à Danièle POTIRON), Yves MONTANGERAND (donne pouvoir à Souade KACI), Cécile TOURNIER (donne pouvoir à Jean-Claude TALBOT), Céline BARIOZ (donne pouvoir à Laurence MOULIN), Annie BERTON (donne pouvoir à Guy PENDARIES)

Excusés / absents : Philippe COLSON

Secrétaire de séance : Eric MAILLET

Rapporteur : Danièle POTIRON

Le tableau des emplois recense l'ensemble des postes indispensables au bon fonctionnement du service public. Des mises à jour doivent être opérées au fur et à mesure des recrutements, mutations, avancements de grade et promotions suite à réussite de concours ou d'examens afin de respecter le principe de sincérité budgétaire.

Suite au départ à venir d'un agent à la retraite positionné sur un grade d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe, et au redéploiement des heures au sein

des effectifs de l'École d'Arts Plastiques, **après en avoir délibéré** ce à compter du 1^{er} janvier 2018 :

- **SUPPRIME** un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe, à temps non complet 14h30 hebdomadaire (échelle indiciaire brute 377-631) ;
- **CREE** un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe à temps non complet 9h30 hebdomadaire (échelle indiciaire brut 377-631) ;
- **SUPPRIME** un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe à temps non complet 8h hebdomadaire (échelle indiciaire brute 377-631) ;
- **CREE** un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^e classe à temps non complet 13h hebdomadaire (échelle indiciaire brut 350-614) ;
- **DIT** que la dépense est inscrite au chapitre 012 311 64131 du budget.

Adopté à l'unanimité

Fait à CORBAS, les jour, mois, et
an que dessus,
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Claude TALBOT.